[](https://www.kla.tv/17129)

Discours punissable sur le silence de mort

**Dans des centaines d'émissions, Kla.TV a déjà permis à des témoins oculaires de s'exprimer ; ceux-ci devant les caméras ont mis au jour leurs œuvres criminelles, commises en collaboration avec des réseaux criminels. Mais la justice ne réagit toujours pas à cette situation et ces réseaux criminels restent donc impunis. Si le pouvoir judiciaire n'assume pas sa mission de lutte contre la criminalité, qui devrait le faire ? Le rapport de témoin oculaire qui suit s'adresse principalement aux fonctionnaires de la justice et des forces de sécurité qui ne sont plus disposés à fuir leurs responsabilités.**

Le témoignage oculaire suivant s'adresse aux membres des forces judiciaires et de sécurité qui ne sont plus disposés à fuir leurs responsabilités. Cependant, une grande partie de la justice, de la police, de la politique, des forces de sécurité etc. font exactement cela, avec des conséquences effroyables. La preuve en est la non-réaction à des centaines de nos émissions, dans lesquelles devant les caméras des témoins oculaires ont mis en lumière leurs œuvres criminelles, commises en collaboration avec des réseaux criminels. Il ne faut pas que ça continue ainsi ! Il n'est pas acceptable que des témoins oculaires, au risque de leur propre vie, révèlent devant une caméra leurs crimes commis en liaison avec des réseaux criminels et que les réseaux qui ont ainsi été démasqués n'aient aucune conséquence à craindre des autorités de sécurité et du pouvoir judiciaire. Au contraire la pratique de la vie quotidienne nous apprend qu'aujourd'hui, c'est plutôt la personne qui signale un incendie et non le pyromane lui-même qui doit craindre la justice. De plus en plus de policiers connus de nos rédactions disent qu'ils ne sont pas vraiment autorisés à exercer les fonctions pour lesquelles ils sont mandatés.  
Récemment, des détectives crédibles font à nouveau des reportages authentiques sur des régions entières d’Allemagne qu'ils doivent laisser sans protection aux gangs criminels. Ils témoignent d’interdictions de parler, d'agir, de se défendre et ainsi de suite, de sorte que certains grands criminels sont arrêtés et emmenés jusqu'à 70 fois, mais qu’il faut ensuite les relâcher sans aucune conséquence. Si vous demandez à ces gens des forces de sécurité de témoigner devant une caméra, ils ne le font pas, soit par peur pour leur travail, soit parce qu'ils craignent des conséquences encore pires.   
  
Au nom du peuple, Kla.tv demande : « Pourquoi êtes-vous devenus policiers ? Pourquoi êtes-vous devenus détectives ? Procureurs et juges ?   
Comment avez-vous pu vous engager à protéger la population aux dépens de l'État et maintenant abandonner si lâchement votre peuple ?  
Voulez-vous sérieusement et pour de bon laisser votre travail à des civils ? Peut-être à des mères sans défense, des pères qui travaillent ou des jeunes rebelles ? En fin de compte, si vous ne le faites pas, alors ce sera certainement et exclusivement les personnes sans aucune qualification juridique ou légale qui devront le faire !  
Voulez-vous vraiment que ce soit le peuple sans défense qui ait maintenant le courage de révéler le nom de toutes les personnes dont ont peur tant les témoins oculaires que vous, les forces de l’ordre formées et armées jusqu'aux dents ? Comment avez-vous pu vous élever jusqu'à votre position de pouvoir et la négliger de manière aussi criminelle ? N'est-ce pas là un abus d'autorité, un pur abus de pouvoir ?   
  
Mais si en plus, vous, les personnes au pouvoir, vous persécutez dans votre propre lâcheté, ceux qui, par pur courage civique, font ce que vous avez négligé de faire, en les nommant théoriciens du complot/de la conspiration...   
Qui donc est censé lutter contre de véritables conspirations, alors que vous ne le faites plus, vous les forces de sécurité, qui avez fait de ce métier votre vocation de vie ? Alors il ne reste plus que le courage civique !   
Rien que de rediffuser le témoignage oculaire qui suit nous devrions avoir peur. Et pourquoi devrions-nous avoir peur ? Parce que vous, les forces de sécurité, vous travaillez dans la même direction que les médias hypocrites et vous nous dénigrez en tant que théoriciens du complot au lieu de combattre les véritables conspirateurs qui ont été mis à jour. Vous combattez chaque retraité qui se gare au mauvais endroit, chaque propriétaire de chien dont la bête a fait ses besoins au mauvais endroit, chaque femme au foyer qui a accidentellement roulé quelques km/h trop vite, mais vous négligez vos vrais devoirs, votre vraie mission ! Voulez-vous vraiment entrer dans l'histoire comme des lâches et des traîtres au peuple au lieu de véritables héros ?   
Si nous diffusons ainsi le témoignage suivant, par pure autodéfense et par courage civique, ne nous poursuivez pas à nouveau parce que cet insider ou ce repenti a dit une parole interdite à un moment donné. Au lieu de cela, mettez à la lumière tous ces réseaux criminels qu'il a mis au grand jour ! Car cet homme, lui aussi, ne fait que témoigner à partir de décennies de sa propre expérience en première ligne, de ce qui se passe dans tous les services secrets sans exception. Il connaît les noms les plus importants de tous ces grands criminels qui blanchissent des tonnes d'argent et tirent les grandes ficelles de la politique mondiale, de la mauvaise gestion économique, du bellicisme, etc. Vous, les forces de sécurité qui restez loyales au peuple, unissez-vous les uns aux autres et mettez fin à tous ces abus de pouvoir, car à l'origine, c'est ce à quoi vous vous êtes engagés.   
  
C'est votre affaire maintenant, votre heure ! Vous avez prêté serment pour cela ! C’est seulement si vous faites cela et mettez fin à la trahison dans vos propres rangs que vous êtes de véritables représentants du peuple, de dignes gardiens et de véritables héros. Vous serez applaudis et acclamés après votre victoire.   
Mais si vous ne remplissez pas votre devoir officiel et continuez à regarder passivement comment les victimes de vols sont poursuivis au lieu des voleurs, comme le font vos collègues traîtres, qui au lieu de poursuivre les incendiaires punissent ceux qui ont signalé l'incendie, alors tôt ou tard la nature formera un tribunal populaire et réglera les comptes de ces traîtres au peuple en vous y incluant.  
Quiconque occupe une fonction aussi importante que la vôtre et laisse le peuple sans défense à l'heure décisive du danger, est à punir comme un déserteur de guerre qui abandonne ses camarades et les livre sans défense à l'ennemi.  
  
Mais passons maintenant au témoignage que nous avons annoncé :  
  
Film en français : https://www.youtube.com/watch?v=UKGttS\_Vdcc

**de is.**

**Sources:**

<https://www.youtube.com/watch?v=UKGttS_Vdcc>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#RituelsSataniques - sataniques et abus d'enfants - [www.kla.tv/RituelsSataniques](https://www.kla.tv/RituelsSataniques)  
  
#Satanisme - [www.kla.tv/Satanisme](https://www.kla.tv/Satanisme)  
  
#Interviews-fr - [www.kla.tv/Interviews-fr](https://www.kla.tv/Interviews-fr)

[](https://www.kla.tv/fr)**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!  
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung&lang=fr)

*Licence: C:\Users\W\Downloads\ccby_transparent.png Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.  
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.